

La construction d'un « Revenu minimum décent par catégories de ménages » : Enjeux et méthode

Didier Gélot (Onpes) Pierre Concialdi
(Ires) Léopold Gilles (Crédoc)

Une histoire (déjà) ancienne

- Impulsée par l'Union Européenne :
 - dès 1992 puis en 2008 lorsque les politiques d'Inclusion active relancent la question d'un revenu minimum « adéquat » ;
 - Peer review en 2010, Résolution du Parlement européen en 2009 et 2010, Appel à projet de l'UE en 2012 (méthodologie commune permettant la comparaison de budgets de référence dans 6 Etats membres (BE, FI, HU, EL, ES et IT) et 2013 (méthodologie élargie à 27)
- Qui a déjà donné lieu à des travaux dans certains pays de l'Union : Royaume-Uni, Belgique, Bulgarie, Pays Bas, Suède, Irlande, Autriche, Malte...
- Mais avec une terminologie non encore stabilisée
 - Un revenu ... *Standard, Adéquat, de référence, pour une vie digne, pour une vie décente, pour participer pleinement à la société...*

Un appel d'offre (en cours) initié par l'ONPES

- Devant permettre :
 - Mesurer ce que recouvre la notion de « modes de vie minimaux acceptables » (selon la définition de la CE)
 - Appréhender les besoins auxquels doivent faire face les ménages et en particulier les plus en difficultés
 - Élaborer un revenu minimum décent qui fasse consensus et soit compréhensible au plus grand nombre
- Par une méthode qui privilégie
 - **L'expertise citoyenne**
 - Les **besoins** des personnes
 - La construction d'un **consensus** éclairé par l'avis d'experts

Un processus au long cours

- **2009 - 2010 : une phase d'expertise et d'audition** : JRF, INSEE, DREES
- **2011 :**
 - **Réflexion en interne** sur une démarche propre à la France et une méthodologie
 - **Élaboration d'un Cahier des charges** pour la « quantification d'un Revenu minimum décent par catégories de ménages »
 - Choix d'un prestataire : CREDOC / IRES
- **2012 / 2013 : Réalisation de l'étude terrain**
 - **Étape 1 : stabilisation la méthode**
 - Revue de la littérature, contacts avec les équipes de recherche étrangères
 - **Étape 2 : construction d'un revenu minimum décent par catégories de ménages**
 - Mise en œuvre de la méthode validée en phase 1 auprès de groupes de consensus
- **2014 : Résultats**

Des enjeux de politique publique

- Fournir un instrument d'évaluation des minima sociaux pouvant déboucher sur leur éventuelle évolution
- Servir d'outils à la réflexion sur l'attribution des aides sociales légales et extra-légales (CCAS)
- Comparer les résultats obtenus avec ceux issus d'autres sources : ERFS, EU-SILC, Baromètre DREES, UNAF
- Compléter les travaux existants sur la notion de «reste à vivre»

Les apports méthodologiques potentiels

- Compléter l'apport des enquêtes existantes : « budgets des familles », pauvreté en conditions de vie (EU-SILC)
- Interroger le seuil de pauvreté monétaire (relatif)
- Produire une information sur le coût marginal de certains publics (enfants)
- Produire des éléments pour une réflexion sur les échelles d'équivalences
- Participer au débat sur l'établissement d'une méthodologie commune de construction d'un revenu minimum décent parmi les Etats membres

Le calendrier de production des données

- Décembre 2013 /Janvier 2014 : rapport CREDOC/IRES : Méthode et résultats de la construction d'un Revenu minimum décent par catégories de ménages
- Février 2014 : Rapport de l'ONPES remis au Premier Ministre
- 2015 : Premières réflexions autour d'une actualisation, extension du champ de l'étude (types de ménages et zones géographiques)